



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de PLAZENET (Laurence), « Établissement du texte et principes d'édition », *L'Histoire éthiopique*, HÉLIODORE, p. 145-150

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5528-5.p.0140](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5528-5.p.0140)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2008. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

# ÉTABLISSEMENT DU TEXTE ET PRINCIPES D'ÉDITION

## TEXTE ÉDITÉ

*L'Histoire æthiopique* n'a jamais fait l'objet d'une édition critique et ses deux dernières éditions datent de 1822-1823.

La première a paru en deux volumes in-8° dans la « Collection des romanciers grecs et latins, avec des notes de MM. Courier, Buchon, Coray, C..., A. Trognon, et plusieurs autres hellénistes ». Il s'agit de *l'Histoire éthiopique d'Héliodore, ou les Amours de Théagène et Chariclée, traduction d'Amyot, revue et corrigée par M. Trognon, avec des notes de M.M. Coray, C..., etc.*, publiée à Paris chez Alexandre Corréard en 1822. Le texte est précédé d'un « Avertissement de l'éditeur », sans signature. Le « Proème », y est-il expliqué, n'est pas imprimé pour éviter d'enchaîner deux préfaces et parce qu'il ne présente guère d'intérêt. La méthode de Paul-Louis Courier (1772-1825), capable de « refaire » Amyot (son *Daphnis et Chloé*, en préparation depuis 1807, est paru en 1821), fait l'objet d'une vive célébration. Mais, se déclarant impuissant à procéder de la sorte, Auguste Trognon (1795-1873), qui fut professeur d'Histoire moderne à l'Université de Paris et précepteur du prince de Joinville, déclare n'avoir, quant à lui, accompli que des corrections ponctuelles. Le texte est pourvu de notes, situées à la fin de chacun des volumes.

Une autre édition, très proche, fut imprimée presque simultanément dans la « Collection des romans grecs traduits en français, avec des notes par MM. Courier, Larcher, et autres hellénistes ; précédée d'un essai sur les romans grecs par M. Villemain, membre de l'Académie Française ». Le roman d'Héliodore occupe

quatre volumes in-16°, les tomes II, III, IV et V de l'ensemble, intitulés : *Amours de Théagène et Chariclée, par Héliodore, traduction de Jacques Amyot, avec des notes par M. P. L. Courier, traducteur de Daphnis et Chloé*. Ils sont publiés par le libraire Jacques-Simon Merlin, le premier tome en 1822, les trois suivants en 1823. Chacun contient, à la fin, des notes, qui relèvent des variantes entre les éditions de 1548 et 1559, critiquent la tradition relative à Héliodore, fournissent des références ou explicitent des points de civilisation. Paul-Louis Courier modifie ponctuellement la traduction de Jacques Amyot sans toujours indiquer clairement ses corrections.

Ces deux ouvrages méritent d'être mentionnés. Il ne s'agit pas cependant de travaux qu'on puisse suivre ou reproduire. L'édition de *L'Histoire éthiopique* demandait à être entreprise entièrement sur nouveaux frais.

Le texte reproduit aujourd'hui est celui de l'édition revue et corrigée par Jacques Amyot que le libraire Vincent Sertenas publia en 1559. Elle parut couverte par un privilège délivré le 9 septembre 1559 (le privilège de l'édition de 1548, valable six ans, était expiré depuis 1554). L'achevé d'imprimer, de trois jours postérieurs, porte la date du 12 septembre 1559. Il existe un assez grand nombre de copies de ce volume. Celle qui a servi à l'établissement de la présente édition est conservée à la Bibliothèque de l' Arsenal sous la cote Fol. BL 921.

La connaissance des variantes qui distinguent les textes de 1548 et 1559 est essentielle pour déterminer l'ampleur et la nature, philologique ou littéraire, des corrections apportées par Amyot à la seconde édition de sa traduction. Ainsi, toute modification affectant cette dernière, la syntaxe ou la grammaire des leçons retenues en 1548, est systématiquement indiquée. Les variantes d'ordre purement orthographique, en revanche, ne sont pas mentionnées : elles n'expriment pas nécessairement un choix du traducteur. Il en va de même des variantes mineures de la ponctuation. Néanmoins, une modification touchant le découpage d'une phrase ou sa conception d'ensemble est signalée. Le volume de 1548 dont le texte a été collationné est l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de l' Arsenal sous la cote Rés. 4° BL 4227.

## GRAPHIE ET PONCTUATION

L'orthographe et la ponctuation d'origine ont été respectées.

Quelques interventions ont cependant été pratiquées sur l'orthographe, quand elles facilitent la lecture du texte sans l'altérer. Ainsi, les *-i* et les *-j*, les *-u* et les *-v*, ont été différenciés. Les abréviations et les signes diacritiques occasionnellement employés (« 9 » pour « us », par exemple) ont été développés. On a agglutiné ou désagglutiné pour distinguer les homonymes (par exemple : « plus tost » et « plustost », « pour tant » et « pourtant », « par ce que » et « parce que »). Des apostrophes, enfin, ont été introduites ou supprimées pour conformer la présentation du texte à l'usage actuel, quand la transformation n'affecte en rien son sens ou sa valeur (« l'œil » pour « lœil », « naguères » pour « n'agueres », « pour ce » à la place de « pource »). Le cas échéant, une telle modification permet de faire opportunément la différence entre l'usage du pronom relatif ou de l'adjectif interrogatif (« qu'elle » ou « quelle », par exemple).

Les majuscules introduites dans l'édition de 1559, motivées ou non par la ponctuation, ont toujours été maintenues. Qu'elles soient dues à la volonté expresse de Jacques Amyot ou à celle d'un typographe, leur usage s'avère globalement très cohérent d'un bout à l'autre des volumes, et presque toujours signifiant. Elles servent à attirer l'attention du lecteur sur un terme ou une notion jugés particuliers ; elles désignent aussi un objet à respecter. Pour cette raison, les divergences qui se manifestent en la matière entre les textes de 1548 et de 1559 ont été traitées comme des variantes et indiquées en note.

Aussi bien l'ouvrage imprimé en 1548 que celui sorti des presses en 1559 offrent une présentation soignée. Les rares cas de lectures conjecturales ou de modifications rendues nécessaires par un *lapsus* évident, souvent confirmé par la comparaison avec le texte de l'autre édition disponible, sont toutefois indiqués entre des crochets obliques (< >).

### ACCENTUATION

Un accent a été placé sur les finales en *-é* (*-é*, *-és*, *-ée*, *-ées* et *-éent*), quand il n'est pas prévu par l'édition originale. L'accent aigu utilisé sur les finales en *-ès* a été transformé en accent grave (*ès*, *dès*, *près*, par exemple). Un accent grave a été systématiquement introduit, lorsque son absence risque de porter à confusion avec un autre terme (notamment pour distinguer « des » et « dès », « près » de « prés », l'adverbe « après » et l'adjectif « apres », lorsqu'il est écrit sans accent circonflexe ni « s » intermédiaire – « aspres »).

Les accents internes ont été maintenus en l'état.

Un accent grave a été placé sur les finales en *-à* («jà», «desjà», «voilà», «ça» ainsi que «celà», la plupart du temps pourvu d'un accent aigu en 1559, à la différence de 1548) et pour distinguer les homonymes («a» et «à», «la» et «là», «ou» et «où»).

Les accents circonflexes et les trémas ont été maintenus, sauf lorsque les seconds servaient à établir une distinction entre *-v* et *-u*, puisque ces voyelles sont dissimilées. À peine une dizaine de cas sont d'ailleurs en cause.

### PRÉSENTATION MATÉRIELLE

La présentation du texte original, identique en 1548 et 1559, a été reproduite le plus soigneusement possible, exception faite d'ornements tels que les lettrines employées en tête des dix livres.

La première réédition du volume de 1559, publiée en 1570 à Paris par Vincent Sertenas et Robert Le Mangnier, introduit un nouveau découpage de l'ouvrage. Jusque-là disposé de façon très dense, il est désormais distribué en courts chapitres. De même que l'usage du format *in-12°* et l'insertion, à la fin du livre, d'une « Table », cet aménagement a pour fonction de rendre plus aisée la lecture de l'œuvre. Il traduit sans doute son succès auprès d'un large public. Ces modifications, reproduites ou imitées dans plusieurs éditions ultérieures (par exemple, l'édition de Vital

d'Audiguier parue en 1626), ont conditionné l'accès à *L'Histoire æthiopique* de plusieurs centaines de lecteurs. Il a donc paru intéressant de signaler en note le titre et l'emplacement de ces chapitres. La « Table » récapitulative a aussi été fournie après le texte de la traduction : elle offre au lecteur peu familier des *Éthiopiennes* un précieux mode d'accès au texte. Les titres qu'elle annonce, d'autre part, ne reproduisent pas exactement ceux qui ont été imprimés dans le cours du roman.

La pagination des deux éditions de 1548 et 1559 est indiquée. La pagination du volume de 1559 figure en caractères gras entre des crochets droits ([ ] ) ; celle du volume de 1548 est plus discrètement mentionnée entre deux barres obliques ( / ). Ces indications sont indispensables pour permettre au lecteur qui le désirera de se reporter commodément à l'original. Les chiffres romains indiqués en caractères gras dans le corps du texte renvoient aux différentes sections de l'original grec à l'intérieur de chaque livre.

### NOTES CRITIQUES

Les *Éthiopiennes* et leur traduction par Jacques Amyot appellent de nombreux commentaires philologiques et des analyses littéraires. Conformément à la conception la plus stricte de la philologie, ils ont été volontairement ignorés, à de rares exceptions près. Les notes sont réduites aux références bibliographiques, éclaircissements historiques ou autres précisions jugées indispensables, en particulier s'agissant d'un texte ancien appelé à être lu par un public qui ne comportera vraisemblablement pas que des hellénistes. Le caractère accessoire et peut-être redondant, pour certains, de telles informations explique que leur nombre ait été strictement limité. L'importance des variantes, essentielles à propos de *L'Histoire æthiopique*, puisqu'elles mettent en cause la compréhension même du texte d'Héliodore, délicates aussi à apprécier hors de leur contexte, figurent exceptionnellement en bas de page.

L'analyse des choix interprétatifs du traducteur (qui doit être fondée sur le recours à l'édition du texte grec de Vincent

Obsopœus sur laquelle il a travaillé) n'a pas été conduite ici. La traduction des *Éthiopiennes* de 1548 intéresse généralement l'histoire des belles-lettres. On n'a pas voulu alourdir outre mesure un volume qui n'est pas destiné aux seuls philologues. Du reste, l'étude en question mérite un travail autonome, circonstancié, organisé, à l'image de celui que Gerald Sandy a entamé dans son article : « Amyot and the manuscript traduction of Heliodorus' *Æthiopica* », *Revue d'histoire des textes*, 14-15, 1984-1985, p. 1-22.

### GLOSSAIRE

La présente édition s'achève sur un glossaire. Il fournit le sens des mots utilisés par Jacques Amyot, quand ils diffèrent de l'usage actuel et qu'ils peuvent présenter une difficulté ou lorsqu'ils n'appartiennent plus au lexique du français contemporain.

La présence d'un terme dans le glossaire n'est signalée dans le cours de l'ouvrage par aucune marque typographique. L'abondance des renvois en alourdirait considérablement l'apparence, alors que la présentation des volumes de Vincent Sertenas se distingue par une sobriété conçue pour séduire le public des honnêtes gens. On a tenté, dans la mesure du possible, de conserver à la traduction d'Amyot cette élégance de bon aloi qui fut sa première caractéristique.